

Ressources sur la planification préalable des soins

CovenantHealth.ca/Plan-ahead

Trouvez des informations et des ressources telles que **Mes Volontés Alberta**, un cahier pour vous aider à identifier et à partager ce qui est le plus important dans votre vie, votre santé et vos soins personnels.



ConversationsMatter.ca

Obtenez des renseignements complets sur la planification préalable des soins en Alberta.

Alberta.ca/Personal-directive

Découvrez comment créer une directive personnelle, un document juridique important pour tout Albertain âgé de 18 ans ou plus.

Covenant Health Palliative Institute

Un mot sur le Palliative Institute

Le Palliative Institute est un centre de recherche, d'éducation et de défense d'intérêts créé par Covenant Health en 2012.

Il a pour objectif d'assurer un accès rapide à des soins palliatifs de haute qualité partout en Alberta et de mener la charge en faveur d'un système national robuste de soins palliatifs.

Nous joindre

Courriel:

palliative.institute@covenanthealth.ca

Site web:

covenanthealth.ca/the-palliative-institute/



Qu'est-ce qui m'importe le plus?

La planification préalable des soins en Alberta



Covenant Health
Palliative Institute



Qu'est-ce que la planification préalable des soins?

La planification préalable des soins réfère à la manière dont on réfléchit, discute et consigne ses volontés actuelles et futures en matière de soins de santé et de soins personnels.

C'est un exercice:

- qui s'adresse à tout adulte, à tout stade de sa vie.
- qu'il vaut mieux accomplir lorsqu'on est en bonne santé, avant qu'il y ait urgence.

Pourquoi est-ce important de faire une planification préalable des soins?

La planification préalable des soins vous préparera, vous et les membres de votre entourage, à prendre des décisions importantes par rapport à vos soins. En réfléchissant d'avance à ce qui vous importe le plus, vous rendrez cette expérience éprouvante plus facile à surmonter pour vous et vos proches.

Comment faire une planification préalable des soins

La planification préalable des soins est un processus en cinq étapes:

1. Réfléchissez à vos valeurs et à vos objectifs

Qu'est-ce qui donne un sens à votre vie? Si vous tombiez gravement malade, qu'est-ce qui vous importerait le plus?

2. Enquérez-vous de votre état de santé

Vous avez des questions ou des inquiétudes par rapport à votre santé? Vous présentez des symptômes? Consultez vos prestataires de soins de santé.

3. Désignez quelqu'un pour prendre des décisions à votre place concernant vos soins de santé et vos affaires personnelles

Cette personne vous servira d'agent et pourra prendre des décisions à votre place si votre maladie ou votre blessure vous empêche de les prendre vous-même.

4. Faites connaître vos volontés à vos personnes de confiance et aux membres de votre équipe soignante

Si ces personnes savent ce qui compte pour vous dans la vie et en ce qui a trait à vos soins, elles seront mieux à même de vous fournir des soins conformes à vos volontés.

5. Consignez vos volontés dans une directive personnelle

La directive personnelle est un document juridique dans lequel vous désignez votre agent (mandataire) et consignez vos volontés concernant vos soins de santé et vos affaires personnelles.

Quand faire une planification préalable des soins



Réviser vos documents selon l'évolution de vos objectifs, de vos valeurs et de vos volontés ou à la suite d'événements majeurs. Faites connaître ces changements à vos personnes de confiance et à vos prestataires de soins de santé de sorte que vos attentes en matière de soins soient connues de tous.

